EN VISITE D'ENTREPRISE AVEC...

Maxime Prévot

Le principal défi pour notre économie est sans doute celui de la formation. Le président du cdH a choisi de nous emmener au centre de compétence Technifutur où, chaque année, près de 20.000 personnes se forment aux métiers technologiques.

≡ CHRISTOPHE DE CAEVEL / PHOTOS : CHRISTOPHE KETELS (BELGAIMAGE) ≡

e vous emmène ici car Technifutur est un bon condensé de plusieurs enjeux importants de notre société: la révolution numérique, la formation, l'éducation et la concertation.» Près de 20.000 personnes viennent chaque année s'initier, se former ou se perfectionner aux métiers technologiques dans ce centre de compétence liégeois, le plus grand et le plus ancien des 24 du genre actifs en Wallonie. Les résultats sont éloquents: le taux moyen de retour à l'emploi après un passage à Technifutur est de 78% et il monte jusqu'à...100% pour les métiers en pénurie. «On parle tout le temps des métiers en pénurie. Ici, nous avons des actes, se réjouit Maxime Prévot. Cette structure est reconnue comme un fleuron dans tout le pays.»

Ces actes pour booster l'emploi dans les métiers en pénurie pourraient même être plus offensifs encore si ces formations attiraient plus de monde. Environ 30% des stagiaires abandonnent en cours de route, bien qu'ils sachent qu'a priori, un boulot les attend en bout de cycle. Ne faudrait-il pas être plus coercitif envers eux, par exemple en accentuant la dégressivité de leurs allocations de chômage, comme le prévoyait le jobs deal du gouvernement fédéral? «Tous les sociologues du travail vous le diront, on obtient de meilleurs résultats avec la carotte qu'avec le bâton, répond le président du cdH. Un incitant financier, comme le fait le gouvernement wallon, c'est de la double valorisation

pour les demandeurs d'emploi qui se forment aux métiers en pénurie. Je préfère cela à la double peine.»

Il y a ceux qui n'achèvent pas leur formation, il y a aussi ceux qui ne la commencent pas. « Notre principale difficulté, c'est qu'une partie des candidats ne possède pas les prérequis pour de tels apprentissages professionnels, confie Thierry Castagne, CEO de Technifutur. Et nous, nous ne pouvons pas reprendre toute la formation initiale. » Certains peinent à respecter les horaires de travail



TECHNIFUTUR, UN LIEU DE CONCERTATION

Fin des années 1980, les entreprises restructurent. La FN - qui passe dans le giron du groupe Giat - et CMI n'échappent pas à la règle. Les écoles techniques (usinage, soudage, etc.) qui y sont accolées vont-elles disparaître dans ce grand mouvement? Pour éviter une telle issue, la fédération patronale Agoria et les syndicats **lancent Technifutur** en 1991. Le Forem et l'Université de Liège les





rejoignent rapidement. L'aventure n'a fait que grandir depuis. Cette implication des entreprises permet de doter le centre de compétence de machines du dernier cri au'une école classique ne pourrait s'offrir. « Les jeunes sont fiers d'apprendre sur un tel matériel, confie Maxime Prévot, après avoir discuté avec plusieurs stagiaires durant sa visite. C'est important pour la formation technique, évidemment, mais aussi pour l'estime de soi, pour l'envie de travailler. Toute cette histoire-là

est superbe. » L'essentiel des heures de formation sont dispensées au profit des demandeurs d'emploi. En nombre de participants, ce sont toutefois les travailleurs qui fournissent le plus gros contingent. Les entreprises utilisent les services de Technifutur pour perfectionner ou réorienter leurs propres effectifs. «Ces partenariats, ces échanges continus, nous permettent de réduire l'écart entre les besoins des entreprises et notre offre de formation, explique Thierry Castagne. Nous assurons un lien

quasi permanent avec le monde de l'emploi. » Technifutur, ce n'est pas seulement public/privé, c'est aussi paritaire. Depuis l'origine, les organisations patronales et syndicales œuvrent ensemble pour faire fonctionner le centre de compétence. Ce partenariat séduit Maxime Prévot. « Ces dernières années, la concertation sociale a été fortement mise à mal, dit-il. Technifutur nous rappelle que, quand on n'oppose pas mais qu'au contraire on fédère, c'est toujours du bon qui en ressort.»

- PROFIL -

- 41ans
- Master en sciences politiques (UCL) et D.E.S. en droit des nouvelles technologies de l'information
- Après un bref passage chez PwC et IBM, il devient directeur politique du cdH en 2004
- Député depuis 2007 et bourgmestre de Namur depuis 2012
- Ministre wallon des Travaux publics et de la Santé de 2014 à 2017
- Président du cdH depuis le 26 janvier 2019

et, plus largement, les règles de base du savoir-vivre dans une atmosphère de travail. Le risque est alors, souligne Maxime Prévot, que les publics les plus éloignés de l'emploi ne soient pas pris en charge, alors que ce sont sans doute eux qui en auraient le plus besoin.

Approche sociale et réalité économique

L'approche sociale se heurte ici à la réalité économique. Technifutur, c'est aussi une entreprise, avec 135 formateurs (équivalents temps plein) et un budget de 18 millions d'euros, dont 30% vient du privé. Les centres de compétence sont financés à «l'heure/stagiaire». Faut-il lancer une formation, même très demandée par les entreprises, quand il n'y a que sept stagiaires? Faut-il prendre le risque de voir des gens quitter le groupe, même si c'est parce qu'ils ont trouvé un emploi? «Je peux comprendre la partie variable de notre financement, convient Thierry Castagne. Mais nous avons aussi des coûts fixes et nous ne pouvons pas vivre avec des activités structurellement déficitaires. Le financement des centres de compétence sera sur la table du prochain gouvernement.»

Il le sera d'autant plus que ces centres viennent d'encaisser le coup de rabot de 30% dans le financement de leurs publics scolaires. Or, souvent, le passage à Technifutur est l'unique occasion pour les futurs techniciens de se frotter aux équipements modernes, similaires à ceux

analyse politique

que les entreprises utilisent. «La réduction des budgets est dramatique pour ces écoles et leurs élèves, insiste Thierry Castagne. Sans garantie de financement, nous ne pouvons pas ouvrir les vannes.» De telles mesures suscitent l'incompréhension à l'heure où tout le monde affirme vouloir «revaloriser l'enseignement technique et professionnel» et lutter contre les métiers en pénurie...

«L'économie se transforme à une vitesse folle et nous parlons toujours de taxes sur le matériel et l'outillage,»

«Les visites de terrain servent aussi à entendre ce qui ne va pas et ce sur quoi nous devons travailler demain», commente Maxime Prévot. En l'occurrence, il semble que les centres de compétence soient victimes d'un «bras de fer» entre le comité de gestion du Forem (qui finance ces initiatives) et le gouvernement wallon qui a réduit les crédits de fonctionnement des organismes publics. « Ni la ministre de l'Enseignement ni le ministre de l'Emploi n'ont décidé de diminuer les collaborations entre les écoles et les centres de compétence, affirme le président du cdH. Il s'agit d'une décision d'humeur pour montrer au monde politique qu'on ne peut pas faire la même chose avec des budgets réduits. » Et comme rien n'est jamais simple en Belgique, on rappellera que les partenaires sociaux siègent aussi bien au comité de gestion du Forem qu'au CA des centres de compétence...

Ne pas avoir peur de la révolution numérique

Si Maxime Prévot nous a emmenés à Technifutur, c'est notamment pour parler de la révolution numérique. Un thème qui passionne le Namurois, qui avait complété sa maîtrise en sciences politiques par une spécialisation en droit des nouvelles technologies. «Le numérique modifie totalement nos relations aux autres, on le voit

avec les réseaux sociaux, dit-il. Il irrigue et bouleverse le monde du travail. La majorité des élèves aujourd'hui en primaire exerceront des métiers qui n'existent pas encore. Nous devons les préparer à ce monde qui évolue à une vitesse incroyable.» Ce que fait Technifutur en proposant, par exemple, à des demandeurs d'emploi une formation de six mois en cybersécurité. «Un marché gigan-





- Après le 26 mai, la Belgique sera...? Probablement dans une situation politique fragile. Ce ne sera pas plus facile qu'à l'époque des 541 jours mais je suis optimiste de nature et je vois cette conviction, dans tous les partis, que la priorité doit être accordée aux questions socio-économiques.
- Si je suis élu, je m'engage...? A honorer mon mandat parlementaire avec la même fougue et la même conviction. Nous devons sans doute balayer devant notre porte et corriger des sources d'inefficience dans l'action publique. Mais nous pouvons aussi nous concentrer sur ce qui va bien ou mieux dans notre pays et notre région.
- **Pendant la campagne électorale, je me ressource...?** En allant dans des endroits de grande convivialité qui me permettent de parfaire ma connaissance des bières spéciales. Et en pratiquant le jogging aussi.



tesque, assure Maxime Prévot. Nous avons vu arriver des *community managers* dans toutes les entreprises, bientôt, il y aura aussi des cyberprotecteurs.» Le cdH plaide pour l'utilisation des outils numériques à l'école avec des cours spécifiques dès le primaire et l'introduction dans le secondaire d'une «filière informatique spéciale tournée vers l'innovation, la créativité et l'entrepreneuriat».

RUSTINES ET RÉFORMES FISCALES

Evidemment, le programme du cdH comporte un chapitre fiscal. On y trouve, par exemple, un relèvement à 10.000 euros de la quotité exemptée d'impôt (pour doper le pouvoir d'achat) et la taxation uniforme à 25% de tous les revenus du patrimoine (y compris les plus-values nettes). Mais ce n'est pas de cela que Maxime Prévot a envie de parler. Il voit beaucoup plus large. « De réforme en réforme, nous avons surtout eu droit à des politiques de rustines, estime-t-il. Il est urgent de remettre les compteurs à zéro, de repenser tout notre système fiscal à l'heure des enjeux environnementaux, énergétiques, numériques et d'équité. Nous ne pouvons plus nous contenter d'apporter des correctifs à un régime fiscal d'après-guerre. » Le président du cdH aimerait confier la matière à un large panel d'experts, à l'image de ce qui avait été fait pour les pensions.







Cela doit armer les citoyens pour accompagner une révolution numérique que « nous ne pourrons de toute façon pas arrêter ». « Je n'avais pas aimé ce débat sur la taxation des robots (elle avait été lancée à l'époque par le ministre PS du Budget, Christophe Lacroix, Ndlr), reprend Maxime Prévot. On pouvait difficilement envoyer un message plus anti-compétitif! On ne peut pas à la fois développer Digital Wallonia et vouloir une telle taxe. Cela illustre un sentiment de panique par rapport à la manière dont les nouvelles technologies rebattent toutes les cartes. L'économie se transforme à une vitesse folle et

nous parlons toujours de taxes sur la force motrice ou sur le matériel et l'outillage.» Dans le même esprit, il est convaincu qu'il faut assouplir les horaires professionnels, hérités de traditions industrielles (ces traditions ont la vie dure: à Technifutur, les formations d'usinage commencent nettement plus tard que celles purement numériques) mais aussi les compléter d'un droit à la déconnexion.

La semaine des quatre jours, version cdH

Le cdH préconise la semaine des quatre jours. Il ne s'agit pas dans l'esprit

des humanistes d'une réduction du temps de travail mais d'un étalement des 38 heures hebdomadaires sur quatre jours au lieu de cinq. « C'est un gain en qualité de vie familiale, en décongestion routière et en élargissement des plages de production des entreprises, explique Maxime Prévot. Mais, c'est toujours 38 heures payées 38. Dans un pays qui n'est déjà pas au top en matière de compétitivité et de coût du travail, rêver de 32 heures payées 38, c'est juste vouloir faire fuir les entreprises. »

Le président du cdH souhaite par ailleurs permettre aux personnes qui quittent volontairement un emploi d'avoir droit aux allocations de chômage. C'est pour lui l'une des solutions au «malaise social» grandissant, qui voit le budget des indemnités de maladie et d'invalidité exploser au point de dépasser aujourd'hui largement les dépenses de chômage. « Ces situations de burn-out ne sont bonnes pour personne, insiste Maxime Prévot. Ce n'est évidemment pas valorisant pour le travailleur, il perd en estime de soi, cela impacte sa famille, ses relations sociales, etc. Dans une grande entreprise, on peut répartir le travail mais dans une PME de sept ou huit personnes, une absence de longue durée peut tout désorganiser. C'est pour cela que nous voulons mettre le travailleur au bout du rouleau en capacité de rebondir, via la démission. Bien entendu, pour éviter les effets pervers, ce droit ne pourrait être actionné que deux ou trois fois maximum dans une carrière professionnelle. » Et dans ces circonstances, une remise à niveau à Technifutur ou dans un autre centre de compétence peut toujours aider à rebondir. •